

Avis aux riverains du square Forte dei Marmi

Etterbeek, le 16 octobre 2023

Concerne : compte-rendu de la réunion du 13 septembre sur le réaménagement du square Forte dei Marmi et de la rue Gray

Madame, Monsieur,

Une réunion publique relative aux aménagements prévus square Forte dei Marmi et rue Gray a eu lieu à l'hôtel communal, le mercredi 13 septembre 2023, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, en charge de la Participation citoyenne. Le présent avis a pour objectif de fournir à l'ensemble des riverains concernés un aperçu des informations communiquées à cette occasion.

Le projet de réaménagement du square Forte dei Marmi était déjà prévu dans le volet 'Espaces publics' du Contrat de Quartier (CQD) « Chasse-Gray ». Dans ce cadre, la commune d'Etterbeek avait déjà, désigné le Bureau GRUE pour réaliser une étude en vue de son réaménagement par Bruxelles Mobilité.

Depuis 2022, et sous l'impulsion de Caroline Joway, échevine de la Mobilité, ce projet qui n'avait pu être concrétisé, a été relancé et fait aujourd'hui l'objet d'un accord de coopération entre Bruxelles Mobilité et la commune d'Etterbeek. Il a également été décidé d'y intégrer la portion de la rue Gray comprise entre la rue de l'Etang et la place Jourdan.

Ce tronçon sera en effet entièrement rénové (voiries, stationnement, trottoirs) avec la création d'une voirie de plain-pied comprenant une piste cyclable unidirectionnelle (vers la rue de l'Etang).

Sur le square, le projet prévoit la création d'un espace ouvert convivial multifonctionnel et un aménagement sur le plan paysager qui rappellera la vallée du Maelbeek et son cours d'eau. Un auvent sera installé pour permettre aux personnes de s'abriter en cas d'intempéries. Un nouvel éclairage et une fontaine d'eau potable seront également installés.

Pour assurer la propreté des lieux, le projet prévoit aussi la mise en place de deux bulles à verre enterrées. L'objectif est de prolonger le réaménagement du site jusqu'au front bâti afin d'en faire un lieu sûr et adapté à tous les usagers.

En tout, le projet prévoit la suppression de 24 places de stationnement. A l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, une solution sera recherchée pour compenser ces pertes via nos parkings publics Jourdan 1 et 2. Durant les travaux, les riverains propriétaires d'un véhicule et qui le désirent pourront bénéficier de stationnement gratuit dans le parking Jourdan 2. Dans les deux cas, les informations vous seront transmises dans le cadre d'une communication ultérieure.

Ce projet fera prochainement l'objet d'une demande de permis d'urbanisme. Vous serez bien sûr informés de la tenue de l'enquête publique et de l'organisation de la commission de concertation qui suivra. Vous pouvez retrouver la présentation complète ainsi que les plans diffusés lors de la soirée d'information sur le site web de la commune : etterbeek.brussels.

Pour toute question ou remarque ayant trait à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse email participation@etterbeek.brussels.

Restant à votre entière disposition, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance,

La secrétaire communale,

Annick Petit,

L'échevine des Travaux publics,

Caroline Joway

etterbeek.brussels

Le bourgmestre,
en charge de la
participation citoyenne

Vincent De Wolf